

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2011

TRANSPARENCE FINANCIÈRE DE LA VIE POLITIQUE
(Deuxième lecture) - (n° 3258)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 7

présenté par
M. Dosière-----
ARTICLE 3 OCTIES

À la première phrase de l'alinéa 9, supprimer les mots :

« et dans les îles Wallis et Futuna ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.